



# **BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE**

BIFAO 68 (1969), p. 53-62

## Jacques Jarry

## Étude des graffiti rupestres de Sebou'a [avec 28 planches].

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT [ifao.egnet.net](mailto:ifao.egnet.net)). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## Dernières publications

- |               |  |  |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34                       | Sylvie Marchand (éd.)  |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i>  | Sandra Lippert   |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i>   | Gérard Roquet, Victor Ghica  |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i>   | Anne-Sophie von Bomhard  |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i>   | Anne-Sophie von Bomhard  |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i>  | Nikos Litinas  |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>                   | Jean-Charles Ducène  |

# ÉTUDE DES GRAFFITI RUPESTRES DE SEBOU'A

PAR

JACQUES JARRY

## GRAFFITI RUPESTRES DE SHEIMA AMALIKA

Ces graffiti ont été découverts sur la rive Sud du khor qui sépare Naga el Oqba de Sheima Amalika et sur les rochers de la falaise abrupte au sommet de laquelle se dressaient en 1964 (avant la montée des eaux) l'église et le soi-disant monastère de Sheima Amalika.

### REPRÉSENTATIONS ANTHROPOMORPHIQUES

Pl. V, A : Ce graffito particulièrement intéressant représente une scène de bataille. Un guerrier les bras écartés, tenant de la main gauche un bouclier et brandissant dans l'autre une sorte de coutelas, s'abrite derrière deux animaux (sans doute des ânes) représentés tête bêche. Un autre âne est représenté au centre du dessin. À droite, en double exemplaire ce que nous avons d'abord pris pour de monstrueuses bêtes à cinq pattes, un examen plus approfondi montre qu'il s'agit de chars de guerre tirés par un seul cheval. L'avant du char forme un arc de cercle. La tête du cheval est surmonté d'une sorte d'ornement trilobé (coiffure de plume comme sur les bas-reliefs pharaoniques?).

Pl. V, B : Cavalier juché sur ce qui est sans doute un chameau. La queue de l'animal ne peut-être une queue de cheval. Le cavalier est représenté dans la même posture que les chameliers de Sayala. Le chameau est représenté au galop, les deux pattes de devant jetées en avant, dans une attitude très caractéristique de l'animal. Le cavalier est penché en avant, la main droite touche l'encolure de l'animal pour en tenir sans doute la bride, le bras gauche est représenté levé (brandissant peut-être un fouet).

### REPRÉSENTATIONS ANIMALES

PL. VI, A : Girafes reconnaissables à leur quatre pattes et à leur long cou. A gauche au milieu de deux grandes et d'une petite girafe apparaît un animal à une bosse qui pourrait être un dromadaire. A droite apparaissent deux autruches et des quadrupèdes plus petits. Un curieux animal, sans doute un dromadaire, apparaît au-dessus de la plus grande des deux autruches (les deux traits divergents sur le dos de l'animal indiquent sans doute la bosse). La girafe située le plus à droite a un corps monstrueusement développé. Les deux structures rectangulaires qui apparaissent au centre du dessin restent incompréhensibles. D'autres girafes apparaissent sur les rochers situés plus à droite. A droite, un quadrupède est représenté transversalement à l'ensemble des autres animaux.

PL. VI, B : Gazelle (au corps à peine esquissé).

PL. VII, A : Girafe très schématisée.

PL. VII, B : Bœuf aux cornes en forme de lyre ; l'arrière-train est à demi effacé.

PL. VII, C : Autre bœuf aux cornes en forme de lyre.

PL. VII, D : Représentation schématique d'un arc à simple courbure, très différent de l'arc nilotique de la plupart des dessins rupestres.

PL. VIII, A : A droite d'une inscription pharaonique, quadrupèdes et peut-être personnage très schématisé.

PL. VIII, B : Sorte de cerf aux ramures nettement indiquées.

PL. VIII, C : Autruche.

### GRAFFITI DU VILLAGE FORTIFIÉ À 1 KM., 500

#### AU SUD DE SHEIMA AMALIKA

### BATEAUX

PL. VIII, D : Bateau à poupe très relevée. La proue est de dimensions normales. Le gouvernail apparaît à l'arrière. Sur le flanc sont dessinées dix rames. Une sorte de superstructure divisée verticalement en deux parties apparaît au-dessus du pont.

Au-dessus de cette superstructure, deux personnages se font face et semblent se tenir par la main. Un personnage à l'arrière tient sans doute le gouvernail. Deux autres personnages semblent faire face à l'avant.

Pl. IX, A : Ensemble de trois bateaux. L'équipage est représenté très nettement pour le premier et le second (à partir du haut) moins nettement pour le troisième. L'équipage dans les trois cas s'abrite sous des sortes d'arceaux. La proue et la poupe sont dressées et pourvues de décosations retombant à droite et à gauche (plumes ou ailes ?). Le premier et le second n'en possèdent qu'une paire, le troisième deux.

Pl. IX, B : Petit bateau à quatre rangées de rames, et vingt hommes d'équipage. Le gouvernail apparaît à l'arrière représenté de la même longueur que les rames. Proue et poupe sont fortement incurvées. La proue est ornée d'une décoration indéfinissable (paire de cornes pointées vers le ciel).

Pl. IX, C : Gros bateau à proue très incurvée et très massive, renflée à la pointe (figure de proue?). Le bateau comporte un gouvernail à l'arrière (légèrement désaxé par rapport aux rames) et neuf paires de rames. Mâts et voilures sont représentés au centre, ainsi que deux hommes d'équipage, plus grands que nature, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière.

#### REPRÉSENTATIONS ANIMALES

Pl. IX, D : Dessin rupestre sur la côte en face de l'île fortifiée. Animal au corps massif, à la tête ronde et pourvue d'une longue queue. Indéterminable.

Pl. X, A : Quadrupède à queue dressée. À gauche, quadrupède bas sur pattes ; au centre, crocodile (les pattes de chaque côté du corps sont assez nettement dessinées). À droite, grosse antilope.

#### DESSINS RUPESTRES IMMÉDIATEMENT AU NORD DU 1<sup>er</sup> KHOR AU SUD DE SHEIMA AMALIKA

Pl. X, B : Dessin représentant un arc nilotique braqué dans la direction d'un quadrupède. Pratique magique ? Piquetage assez irrégulier.

Pl. X, C : Grosse antilope. Contours indiqués par un trait continu.

Pl. X, D : Dessin très effacé. A gauche peut-être un personnage. La surface de l'objet dessiné est entièrement décapée.

Pl. XI, A : En haut à gauche, chien à queue retroussée ; à droite du précédent, bouquetin. Immédiatement en dessous, bœuf à cornes en forme de lyre. A droite, deux chiens dont l'un a la queue retroussée.

Pl. XI, B : Bouquetin ou chèvre sauvage. Le ventre est représenté pendu.

Pl. XI, C et XII, A : En haut, chien la queue en trompette, dressé sur ses pattes de derrière. En dessous et à droite, antilope grossièrement esquissée. Plus bas, bouquetin aux longues cornes rejetées en arrière. En bas du dessin, un très curieux animal cornu, au corps très allongé et excessivement bas sur pattes.

Pl. XII, B : Surface entièrement piquetée. Indéfinissable. Peut-être une peau séchée d'animal.

Pl. XII, C : Chien, la queue en trompette, poursuit une antilope. Deux autres chiens sont représentés en train de courir à droite. En dessous d'une fente de rocher plus bas, bœuf à cornes en forme de lyre et plus à droite, groupe de chiens. La surface du corps des animaux représentés a été entièrement décapée.

Pl. XII, D : Groupe de quadrupèdes très indistincts appartenant sans doute à deux époques différentes. Chez certains, les contours sont seuls indiqués. Chez d'autres, la surface entière du corps est décapée. Pour ces derniers, d'après les attitudes et la petite queue retroussée qui apparaît chez deux d'entre eux (en haut, au centre et en bas), sans doute s'agit-il de chiens.

Pl. XIII, A : Bouquetins à cornes démesurément prolongées. Piquetage. Contours seuls dessinés.

Pl. XIII, B : Groupe d'antilopes sur un bloc à terre. Seuls les contours sont dessinés. Très effacé.

## ÎLE FORTIFIÉE

### REPRÉSENTATIONS ANTHROPOMORPHIQUES

Pl. XIII, C : En dessous, personnage filiforme dessiné par piquetage : jambes, bras et buste sont réduits à un simple trait, la tête à une boule. Les jambes sont écartées. Le personnage semble tenir un fardeau dans la main droite.

Pl. XIV, A et B : Le personnage a été dessiné en enlevant sur toute la surface du dessin la patine superficielle de la pierre. Il est représenté les jambes écartées, les bras légèrement distordus. Il regarde vers le côté. Les cheveux sont longs (l'artiste a peut-être représenté un chignon, ou un ornement fiché dans la chevelure). Les traits ne sont pas du tout negroïdes et l'on croit distinguer, autant que le permettent l'imprécision et l'état de conservation du dessin, une barbe et une moustache. Il s'agit d'un chasseur et un chien rabat un bouquetin dans sa direction (cf. Pl. XIII, C). Plus loin à droite, on distingue un bœuf à cornes en forme de lyre, un oiseau et de petits quadrupèdes indéfinissables.

Pl. XV, A : Personnage gesticulant, à jambes courtes et très écartées, buste très long, tête à peine dégagée du tronc et bras levés.

Pl. XV, B : Personnage avançant la jambe droite poursuivi par un groupe d'autruches.

#### REPRÉSENTATIONS ANIMALES

Pl. XV, C : Grosse antilope chargeant tête baissée. Les contours sont seuls représentés.

Pl. XV, D (prolongation à droite de la Pl. XIV, A) : Bœuf à cornes en forme de lyre.

Pl. XVI, A : Frise de girafes en différentes postures. La surface de l'animal est entièrement décapée. Un petit chien ou cheval apparaît en bas et à droite.

Pl. XVI, B : Deux bœufs aux cornes en forme de lyre. Contours seuls dessinés.

Pl. XVI, C : Chien à la queue en trompette.

Pl. XVI, D et XVII, A : Antilope et bouquetin. Contours seuls dessinés. Entre les deux apparaît un dessin indéterminable de technique et d'époque différentes.

Pl. XVII, B : Bœuf aux cornes en forme de lyre. Contours seuls dessinés.

Pl. XVII, C : Id., mais corps entièrement piqueté. Au-dessus apparaît un animal indéfinissable de technique légèrement différente.

Pl. XVII, D : Id., mais la surface du corps de l'animal, à part un carré central, a été entièrement décapée.

Pl. XVIII, A : Représentation d'une sorte de cerf. Les ramures sont nettement indiquées.

Pl. XVIII, B : Représentation d'un crocodile (contours seuls dessinés) en surimpression sur une girafe au corps étroit et piqueté.

Pl. XVIII, C : Bœuf à cornes en forme de lyre démesurément allongées. Le corps de l'animal est entièrement piqueté.

Pl. XVIII, D : A gauche, girafe le cou allongé en avant. Les contours de l'animal sont seuls dessinés. A droite, autre girafe très schématisée, le corps de l'animal est réduit à un simple trait. Le cou est bizarrement tordu. Les deux dessins ne sont certainement pas de même période.

Pl. XIX, A : Quadrupède indéfinissable très grossièrement schématisé.

Pl. XIX, B : Bœufs à cornes en forme de lyre représentés dans différentes directions et chien à la queue en trompette. Les contours sont seuls dessinés.

Pl. XIX, C : Quadrupèdes indéfinissables, bas sur pattes et au corps bizarrement allongé.

Pl. XIX, D : Animal indéfinissable, peut-être éléphant, mais les pattes de devant font songer aux pattes d'un volatile.

Pl. XX, A : Bouquetins à cornes démesurément allongées vers l'arrière, antilopes et girafe. Les contours sont seuls dessinés.

Pl. XX, B : Dessin martelé à une époque postérieure. On croit discerner une silhouette humaine revêtue d'une longue robe qui lui descend jusqu'aux pieds. Plus loin, la pierre ayant été cassée, il ne subsiste que la tête et le tronc d'un autre personnage, probablement représenté nu. A droite, une sorte de chèvre. En bas, une sorte de chien. La surface de la silhouette humaine est entièrement décapée, sans doute pour indiquer le vêtement. Pour les animaux, les contours sont seuls indiqués.

Pl. XXI, A : Dessins non figuratifs en pointillé.

Pl. XXI, B : Girafe. La tête a disparu. Les pattes sont extrêmement graciles. Le corps est entièrement piqueté.

Pl. XXII, A : Girafe. Les contours sont indiqués par un trait unique. La gravure est d'une grande finesse.

### GRAFFITI DÉCOUVERTS SUR LA CÔTE À PROXIMITÉ DU BÂTIMENT AUX MANGEOIRES

Pl. XXII, B : Girafe. Gravure grossière, contours seuls indiqués.

Pl. XXIII, A : Eléphant. La trompe est indiquée par un seul trait et les défenses manquent comme dans beaucoup de cas à Sayala.

Pl. XXIII, B : Au centre du dessin, deux antilopes s'affrontent, cornes contre cornes. A gauche, autre antilope. A droite, éléphant très schématisé.

Pl. XXIV, A : Eléphant très schématisé. Les représentations d'éléphant sont extrêmement rares dans notre secteur, en raison sans doute de son caractère très accidenté. Les éléphants ne devaient guère s'y aventurer.

Pl. XXIV, B : Autruches, très grossièrement esquissées.

Pour tous ces dessins seuls les contours sont indiqués.

### DESSINS RUPESTRES AU FOND D'UN PETIT KHOR ENTRE LE VILLAGE FORTIFIÉ ET LE VILLAGE MODERNE DE SEBOU'A

Pl. XXV, A-B et C : Bœufs aux cornes en forme de lyre ; à droite et en bas, un oiseau (poussin de caille?). A droite, deux autres bovidés plus petits. L'un est à demi dissimulé par l'autre et seuls ses cornes apparaissent au-dessus du dos de son compagnon.

Pl. XXV, D : Dromadaire représenté en train de marcher. La bosse est très apparente. A gauche, grosse antilope.

## DESSINS RUPESTRES AU SUD DU GRAND KHOR DE SEBOU'A

### REPRÉSENTATIONS ANTHROPOMORPHIQUES

**Pl. XXVI, A :** Personnage vu de profil. La patine de la pierre a été enlevée sur toute la surface du corps. La tête de type négroïde semble pourvue d'une abondante chevelure. Le personnage est revêtu d'une longue tunique descendant jusqu'aux mollets. Les bras et les pieds sont réduits à de simples traits. Il tient à la main droite une hache, de l'autre une sorte de marteau.

**Pl. XXVI, B-C et XXVII, A :** Représentation d'un groupe de guerriers. Tous les personnages ont la tête carrée, les bras et les jambes indiqués par de simples traits. Deux d'entre eux portent des lances et sont habillés d'une tunique qui leur arrive jusqu'aux mollets. Entre les deux se trouve un personnage représenté nu, la taille très mince et sans armes (la poitrine a la forme d'un triangle). Sans doute s'agit-il d'une femme. Le guerrier de droite tient une lance de la main droite et de la gauche il s'appuie sur une sorte de fourche. A droite, un gros animal bizarre, à courtes oreilles, la tête engoncée dans le corps, qui pourrait être une hyène.

### REPRÉSENTATIONS ANIMALES

**Pl. XXVII, B :** Difficile à déterminer, mais sans doute représentation grossière d'un crocodile.

**Pl. XXVII, C :** Autruches.

Signalons de très curieuses représentations géométriques : Pl. XXVIII, A-B et XXIX, A-C.

**Pl. XXX, A :** Antilope en marche, représentée de façon très naturaliste.

**Pl. XXX, B-C et XXXI, A-B :** Diverses représentations de quadrupèdes très schématisés. En haut, animal au corps très allongé et excessivement bas sur pattes.

**Pl. XXXII, A :** Quadrupède indéfinissable sans cou, tête à peine esquissée.

**Pl. XXXII, B :** Bouquetin, contours seuls indiqués.

## INTERPRÉTATION

### BATEAUX

Presque sans exception les bateaux appartiennent au type I tel qu'il a été défini par Mr. Reinhold Engelmayr<sup>(1)</sup>. Notre bateau (Pl. IX, B) présente la paire de cornes pointées vers le ciel à l'avant (cf. Sayala XII/1, XXII/2, XLVII/2, LIX/2 ; cf. la poignée de couteau de Jebel el 'Arak)<sup>(2)</sup>.

Notre bateau (Pl. IX, A) présente également à la proue le rameau de banane éthiopienne (Ensete Edule Horan), qui symbolisait la fertilité et protégeait le navire du mauvais sort<sup>(3)</sup> (cf. Sayala VI/5, XVI/6 a, XLVI/1, XLVIII/1).

La figure de proue de notre bateau (Pl. IX, C) est probablement une représentation très schématique du crâne de bovin qui ornait la proue du navire. Malheureusement les cornes n'étant même pas esquissées dans notre cas, il est difficile de se prononcer.

Ce type de bateau remonterait à l'époque prédynastique (Negade I, jusqu'à l'époque protodynastique). Peut-être un bateau de type II apparaît-il (Pl. XXIII, B) près du bâtiment aux mangeoires (cf. Sayala VI/3, 6, 8 ; VII/6 a), mais le câble d'attache caractéristique de ce genre de bateau n'apparaît pas (Sayala XXXVIII/6 b).

### ANIMAUX

Girafe et éléphant comme l'a fait très justement remarquer Mr. Hilzheimer<sup>(4)</sup> ont disparu de Nubie à l'époque prédynastique. Ils étaient encore connus des gens du groupe A puisque dans le cimetière 137 à Sayala, Firth<sup>(5)</sup> a découvert dans la tombe d'un chef du groupe A une poignée de massue décorée de dessins de girafe et d'éléphant. Par contre antilopes, bouquetins et crocodiles ne fournissent aucune indication de date. De même, les bœufs à cornes en forme de lyre n'ont disparu de Nubie qu'à l'époque du Mahdi.

<sup>(1)</sup> R. ENGELMAYER, «Die Felsgravierungen im Distrikt Sayala-Nubien». Teil I. Die Schiffsdarstellungen, p. 63-65.

<sup>(2)</sup> A. BÉNÉDITE, «Le couteau de Jebel 'Arak», *Monuments Piot* 22, 1916, fig. 14.

<sup>(3)</sup> V. TÄCKHOLM, M. DRAR et G. TÄCKHOLM,

1954, III, p. 529 f.

<sup>(4)</sup> HILZHEIMER, *Der Ur in Ägypten*, 1917, p. 16.

<sup>(5)</sup> FIRTH, *The Archaeological Survey of Nubia*, 1927, p. 205, fig. 8, planche XVIII a-c.

Le dromadaire pose un problème plus compliqué. Il semble néanmoins que A. Staffe ait tort d'attribuer à l'époque romaine l'apparition du chameau en Nubie<sup>(1)</sup>. Pour A. Lucas, le chameau existait déjà au Soudan en 25 av. J.-C.<sup>(2)</sup>. Enfin pour G.W. Murrey, qui a probablement raison, le chameau existait probablement dès l'époque prédynastique<sup>(3)</sup>.

### DATATION DES REPRÉSENTATIONS ANTHROPOMORPHIQUES

La scène (Pl. V, A) qui fait intervenir des chars de guerre date manifestement du Nouvel Empire. Cependant Michel Dewachter nous fait remarquer que le roi inconnu du graffiti<sup>(4)</sup> de Sheima Amalika, gravé à proximité immédiate de cette même scène, doit être classé, d'après J. H. Breasted et Ed. Meyer, à la XI<sup>e</sup> dynastie — en raison de la forme du nom d'Horus — plutôt qu'à la période confuse qui s'étend de la XIII<sup>e</sup> à la XVII<sup>e</sup> dynastie, comme le pensait A. Weigall.

Par contre les autres représentations anthropomorphiques sont beaucoup plus difficiles à dater. On ne rencontre jamais à côté des représentations d'animaux girafes ou éléphant caractéristiques d'une période. Il est donc difficile de se décider pour le groupe A ou le groupe C. Remarquons seulement que les guerriers au Sud du khor de Sebou'a sont habillés d'une tunique beaucoup plus longue que les guerriers du groupe A, peints sur les parois de la grotte étudiée à Sayala, site très voisin du nôtre par Mr. Manfred Bietak et Reinhold Engelmayr. Ils rappelleraient plutôt une silhouette incisée sur un tesson découvert par Mr. S. Sauneron dans le village fortifié au Nord du khor de Ouadi Sebou'a. Il s'agirait dans ce cas de personnages du groupe C. Remarquons aussi que les personnages de l'île fortifiée n'ont rien à voir avec la poterie découverte dans l'abri sous roche de l'île fortifiée, poterie que Mr. Adams fait remonter à 600-750 B.C.

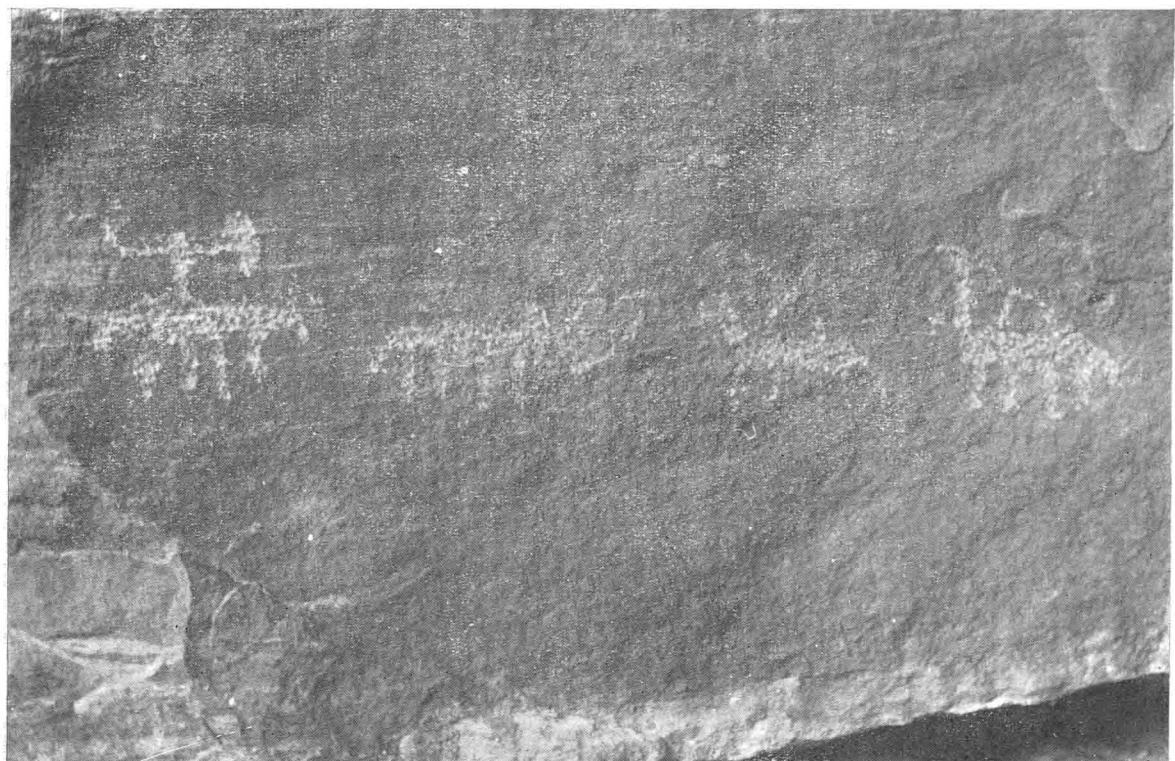
<sup>(1)</sup> A. STAFFE, 1939, p. 346.

<sup>(2)</sup> A. LUCAS, 1952, p. 25.

<sup>(3)</sup> G.W. MURREY, 1952, p. 105. Cf. Manfred BIETAK und Reinhold ENGELMAYER, «Eine frühdynastisch Siedlung mit Felsbildern aus Sayala-Nubien», p. 35 et planche XXXIII, 3, 6 a et 7.

<sup>(4)</sup> La bibliographie indiquée par M. Dewachter pour cette inscription est la suivante :

«aux références citées dans PORTER-MOSS, *Top. Bib.* VII, p. 52, il conviendra d'ajouter : A. WEIGALL, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia*, p. 96 ; Harry S. SMITH, *Preliminary Reports of the Egypt Exploration Society's Nubian Survey*, 1962, p. 99 [R. D. 217] et surtout F. DAUMAS, *BIFAO* 63 (1965), p. 257, 259 fig. 1, qui donne une nouvelle copie de ce graffiti».



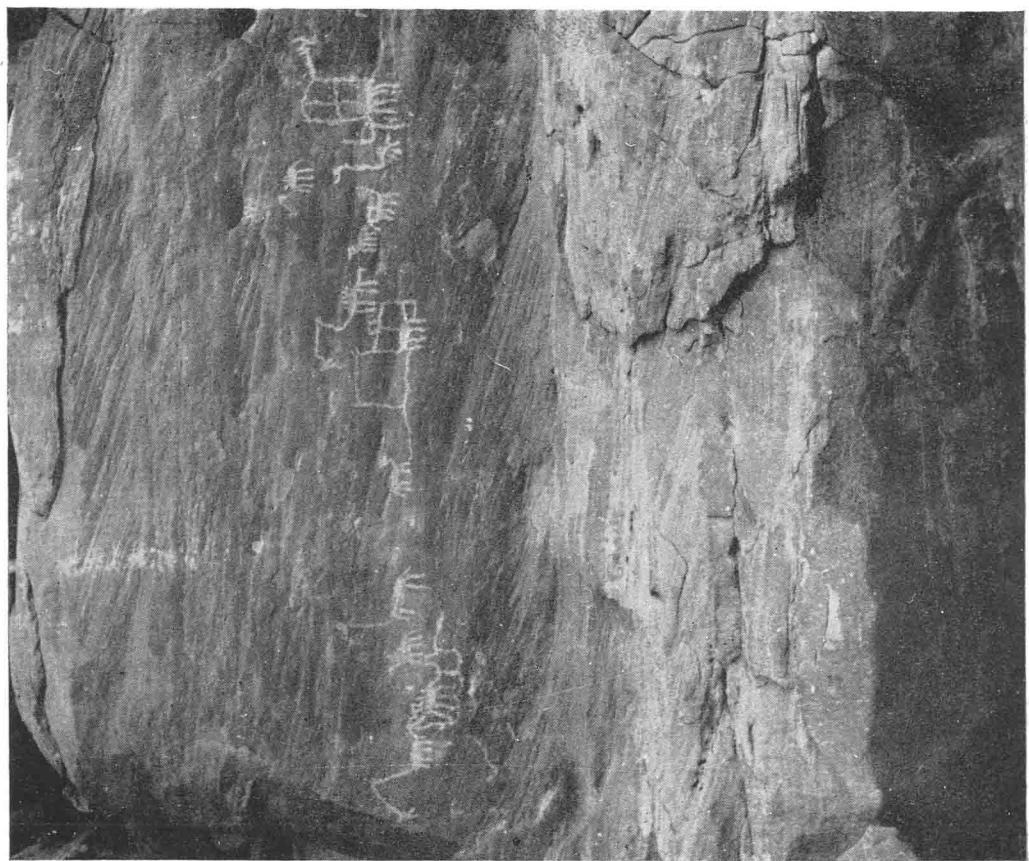
A



B



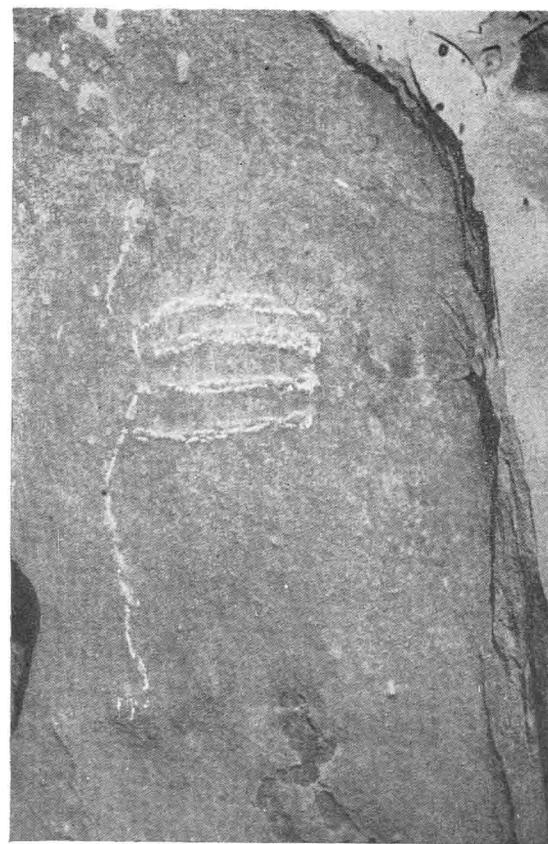
b



A



B



A



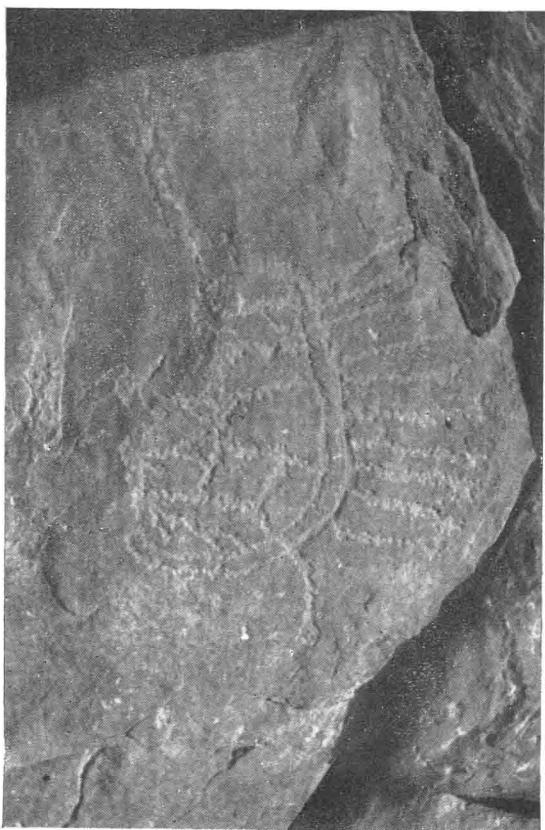
D



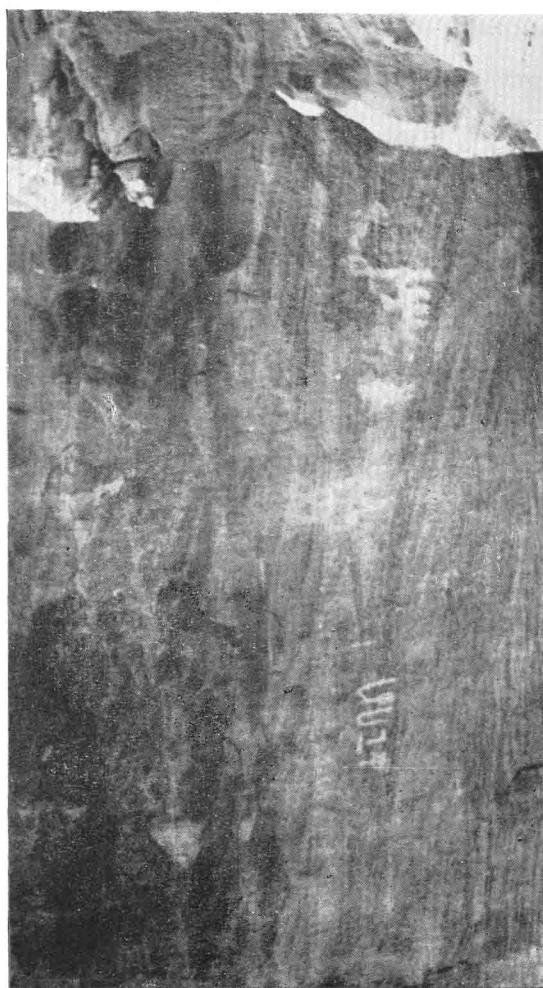
C



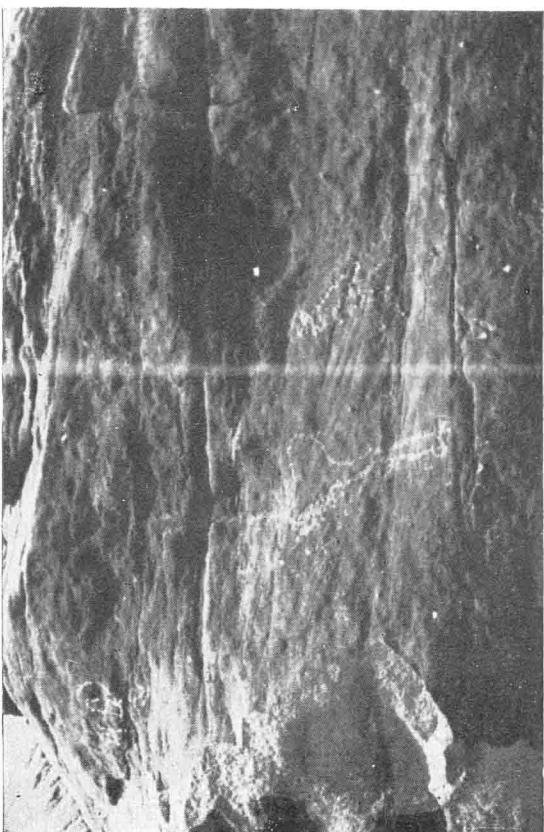
B



D



A



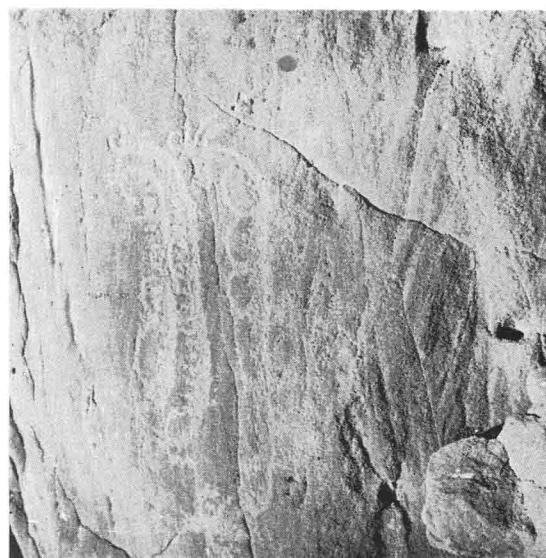
C



B



D



A



C



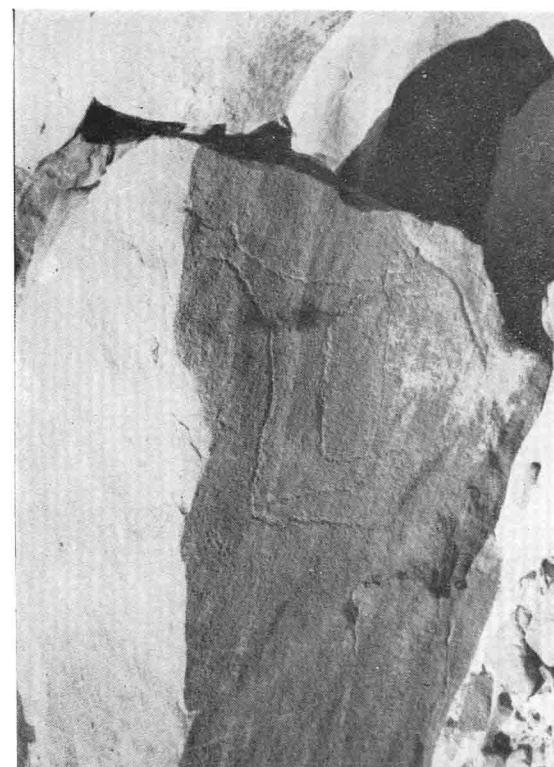
B



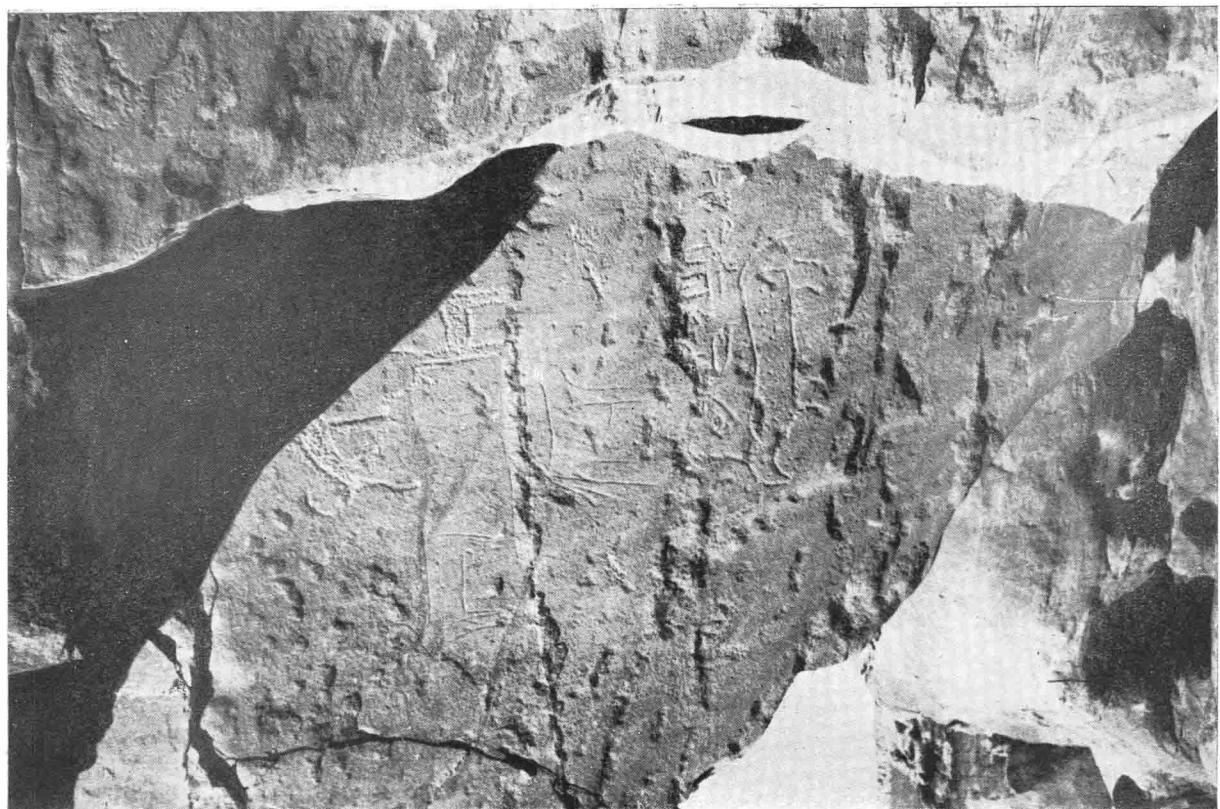
D



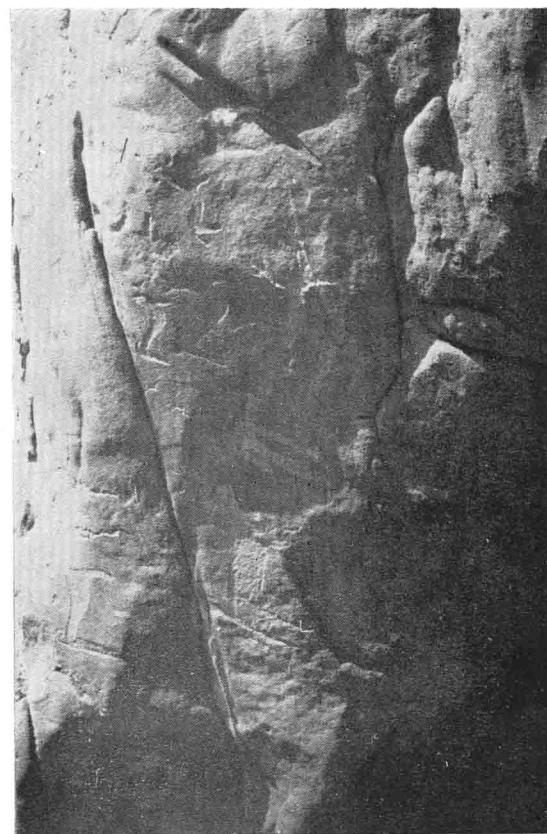
A



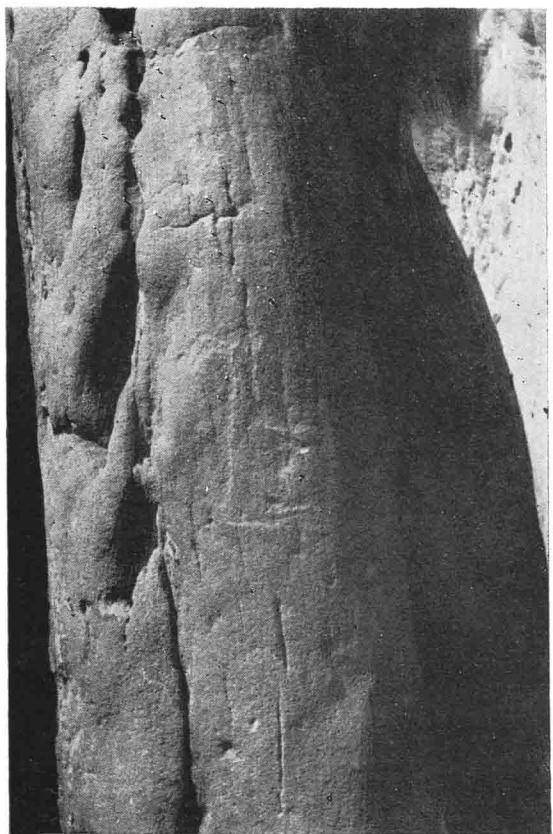
C



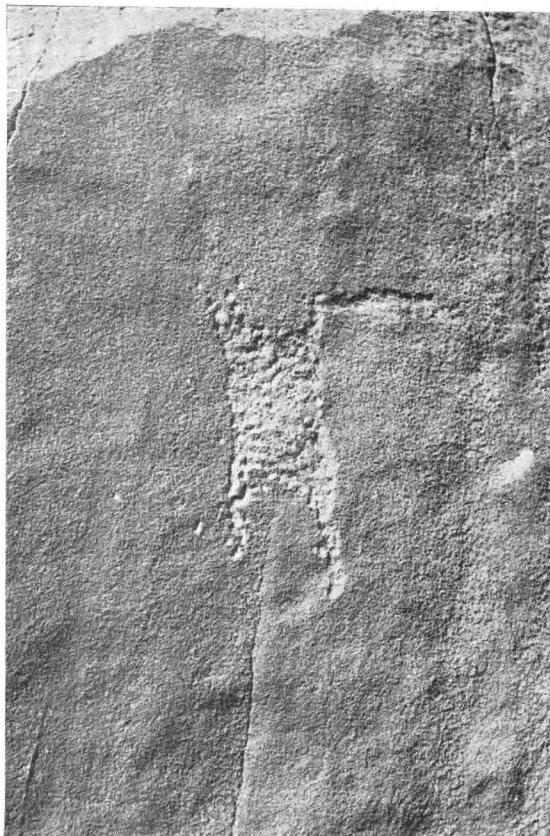
C



A



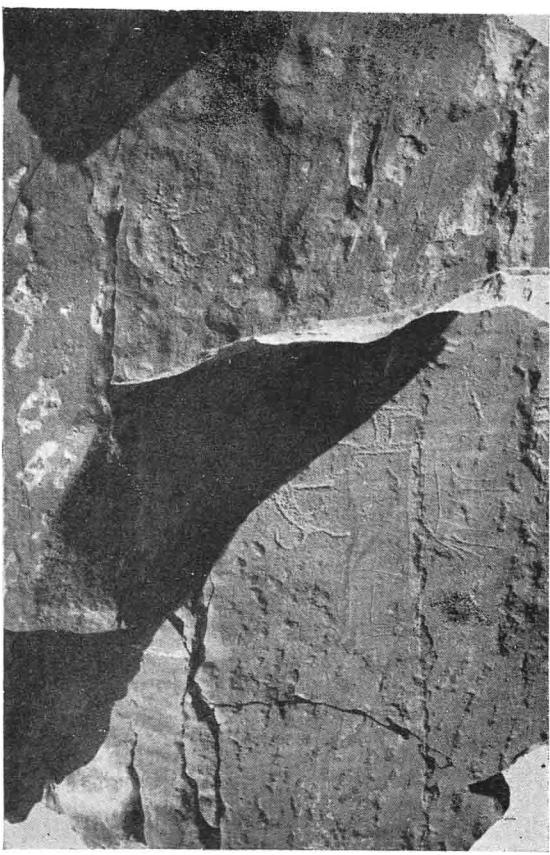
B



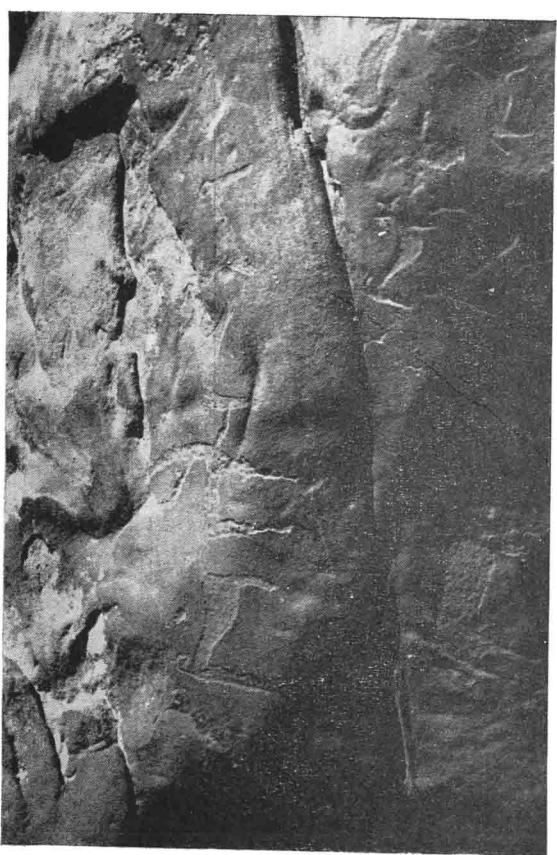
B



D



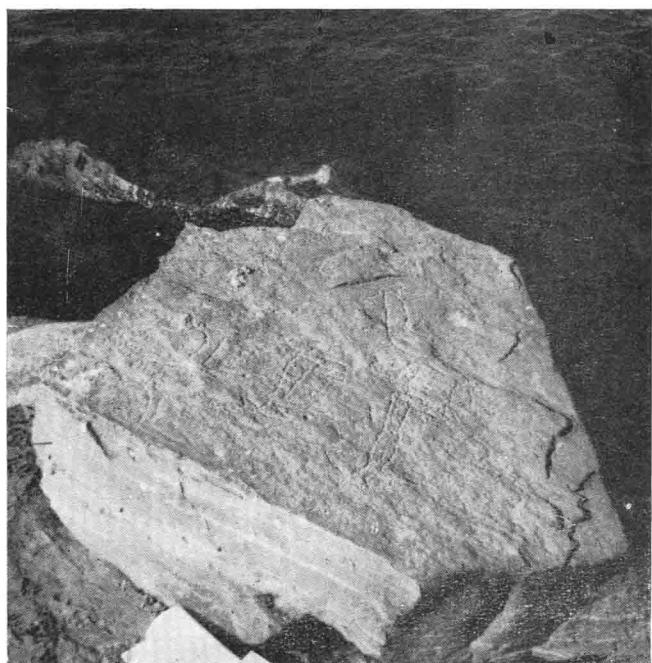
A



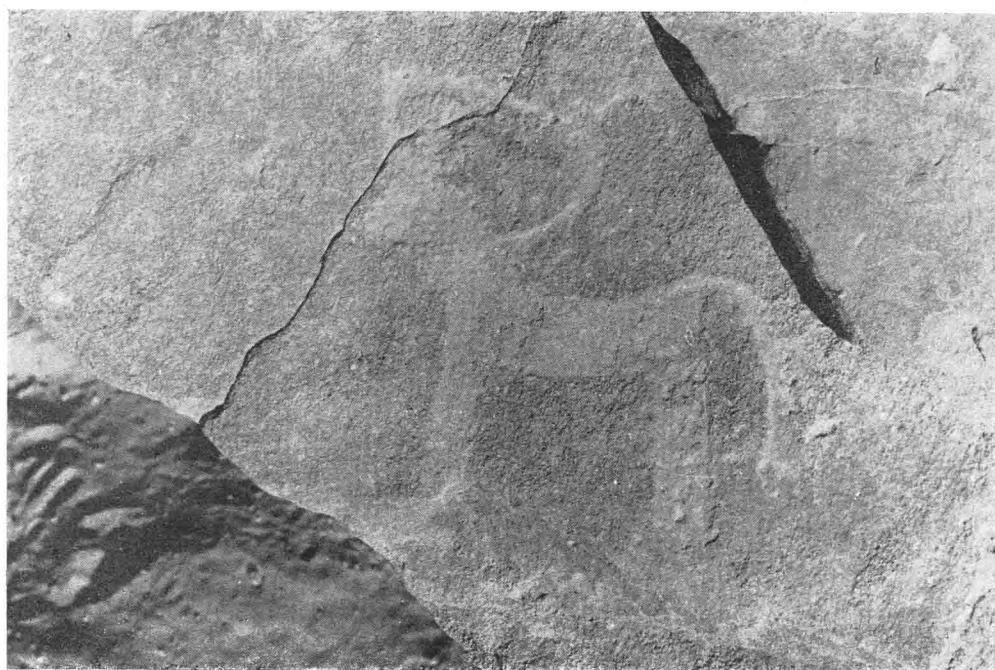
C



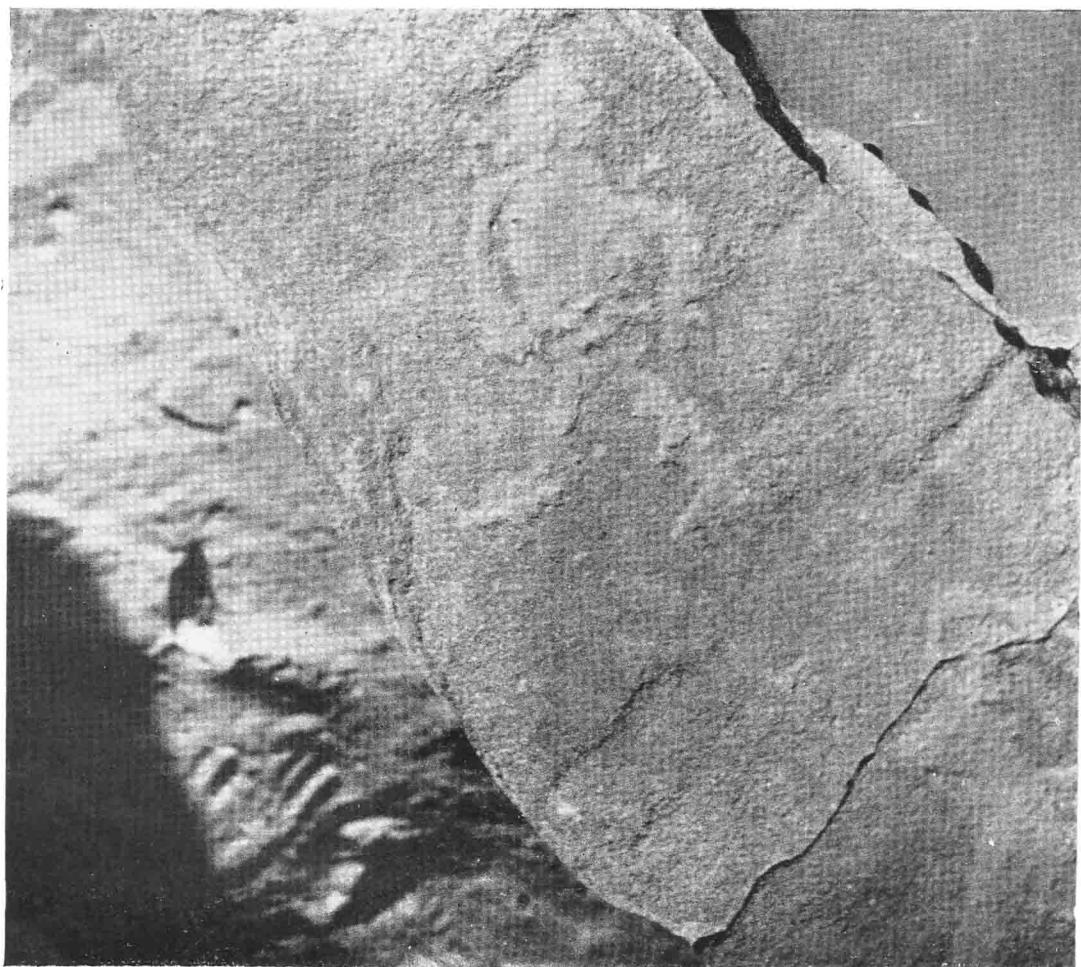
A



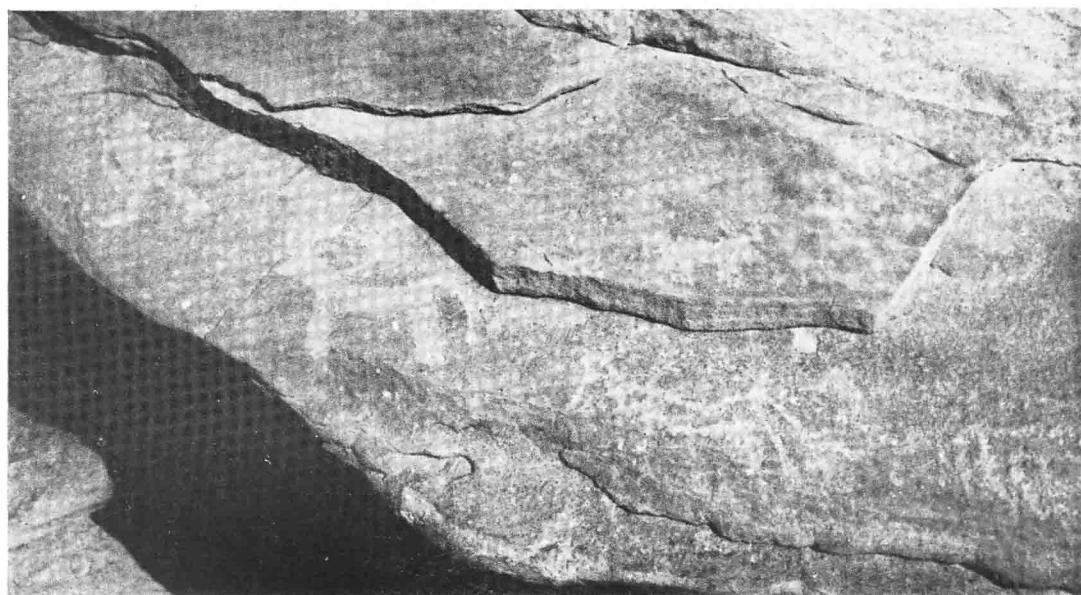
B



C



A



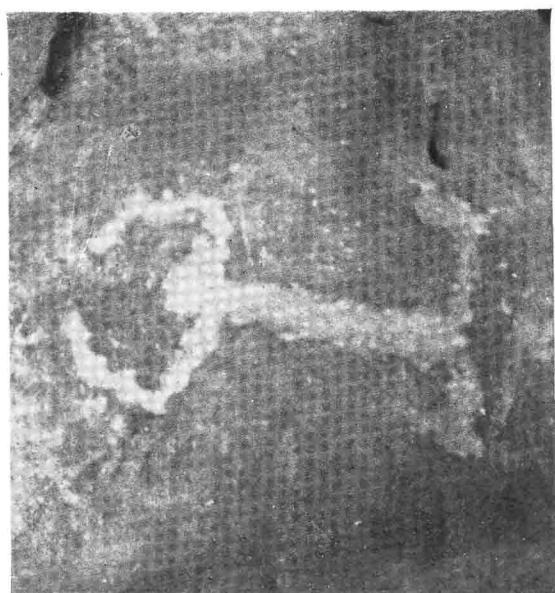
B



B



D



A



C



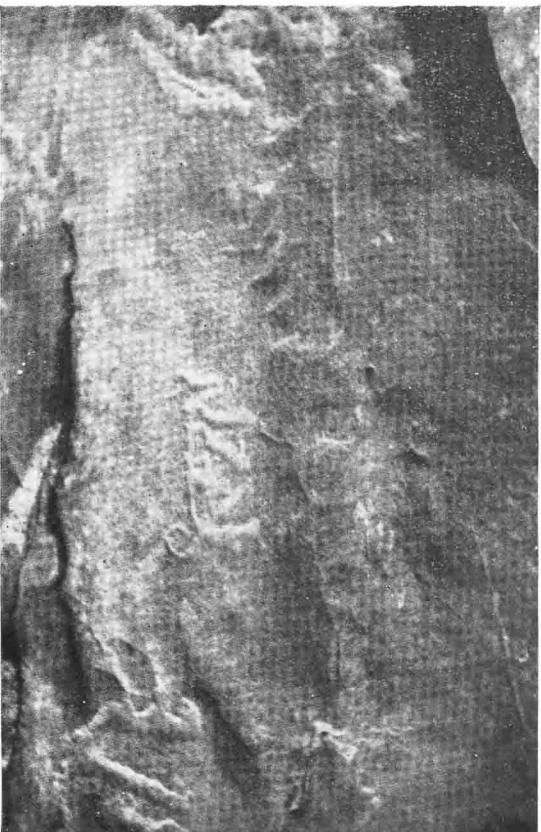
B



D



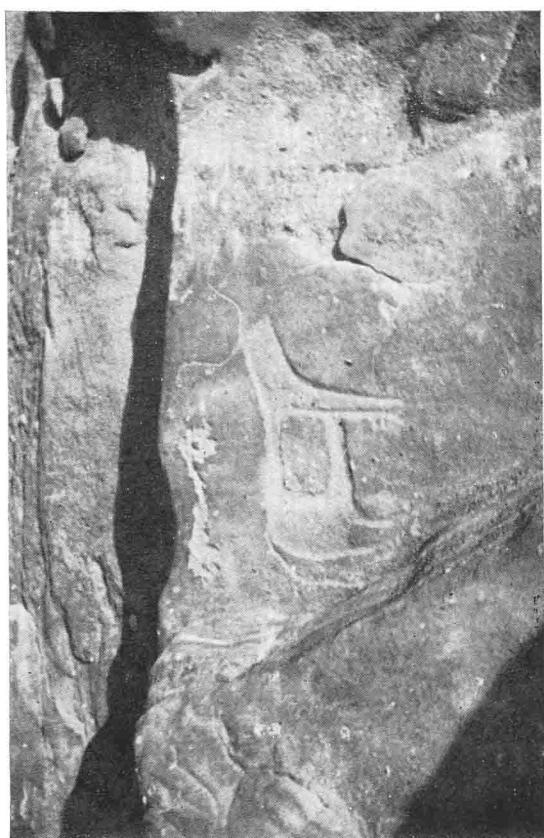
A



C



B



D



A



C



A



B



C



D



B



D



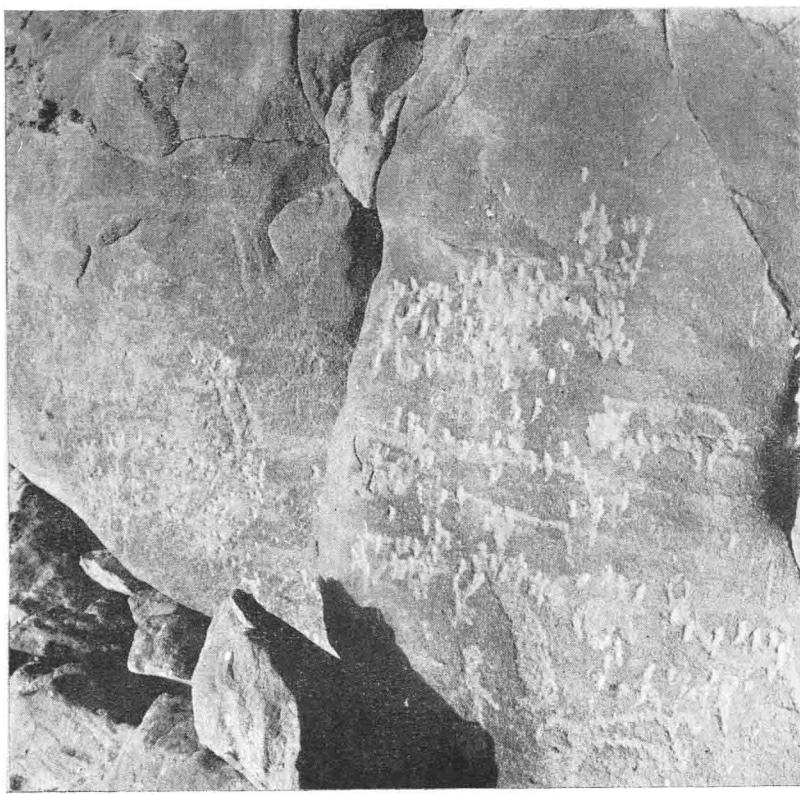
A



C



A



B

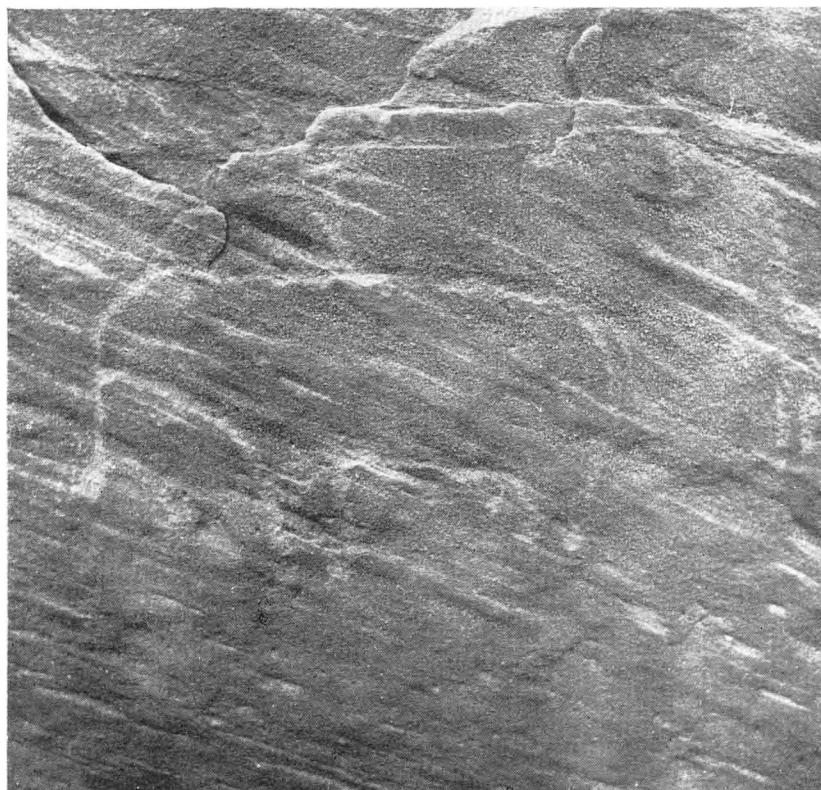


A

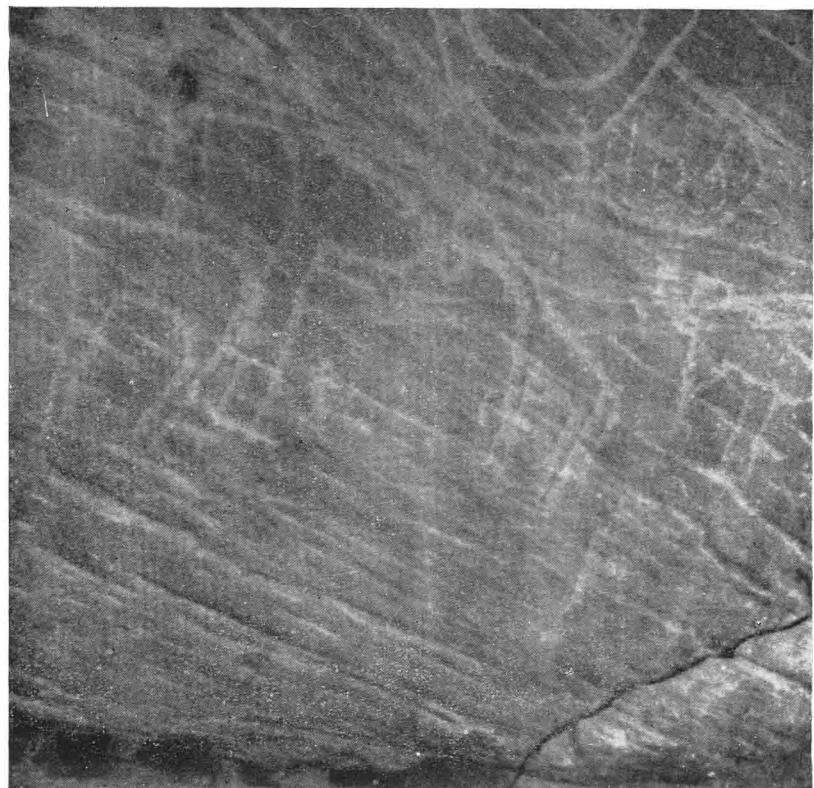


B





A



B





B



D



A



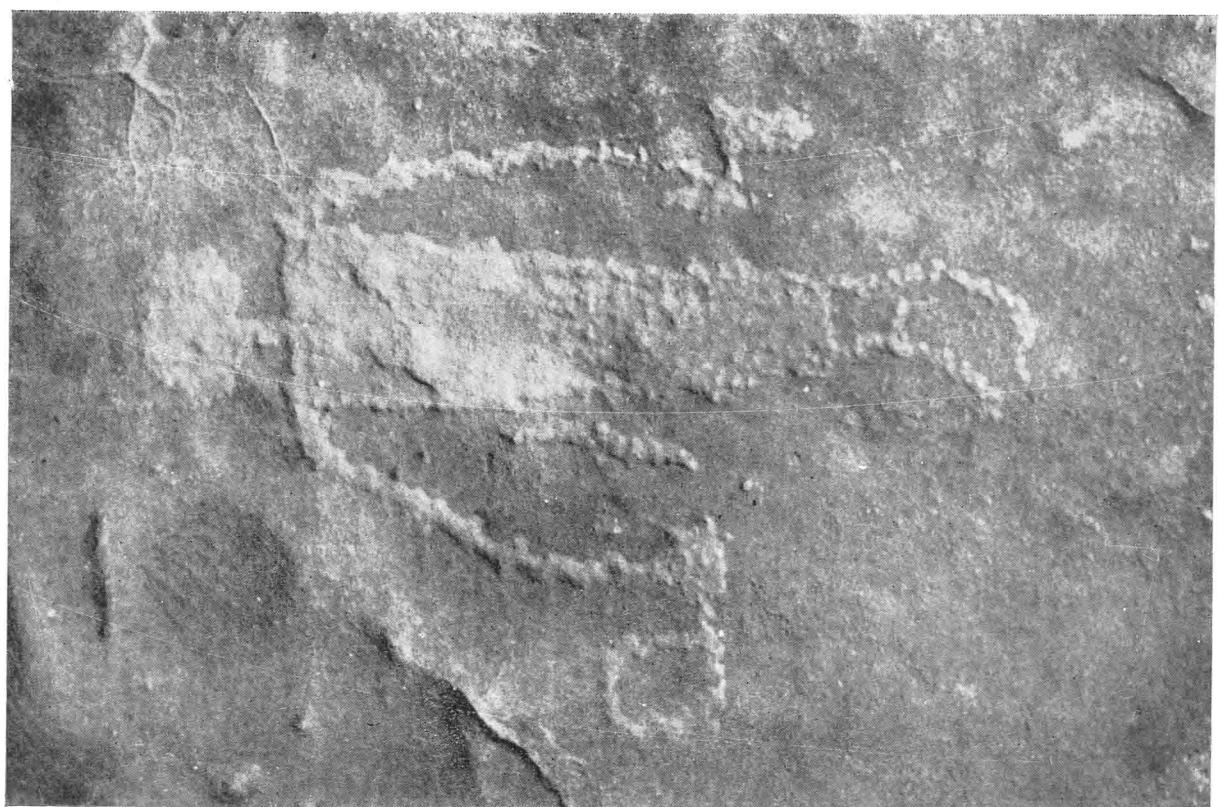
C



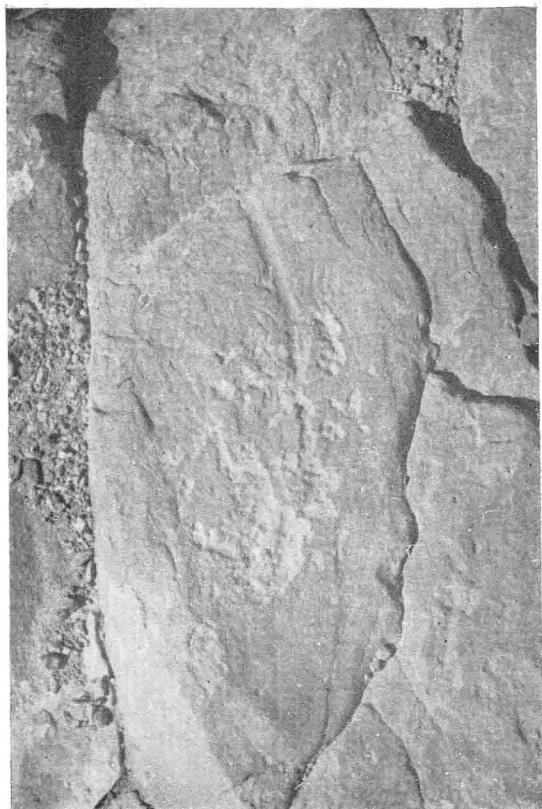
B



C



A



B



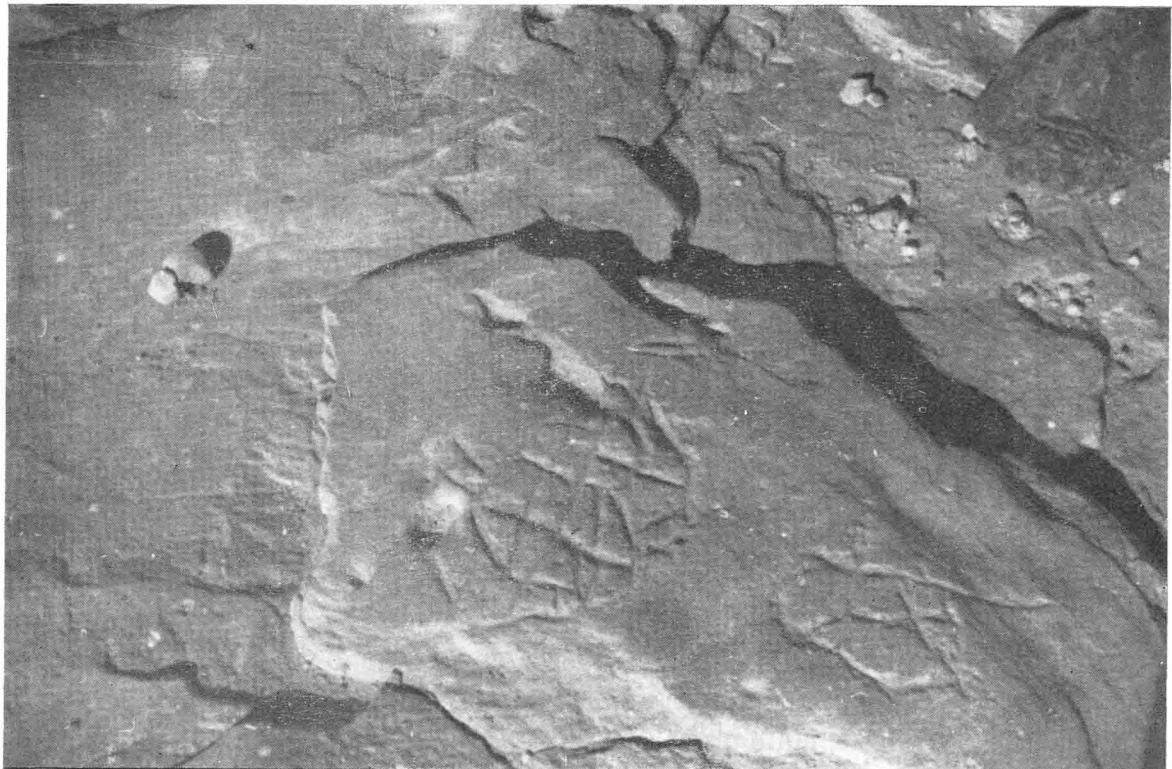
C



A



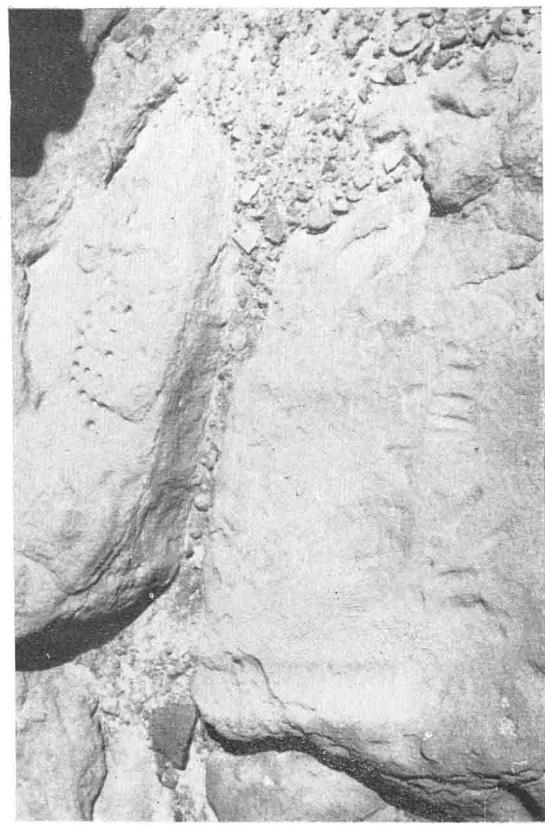
A



B



B



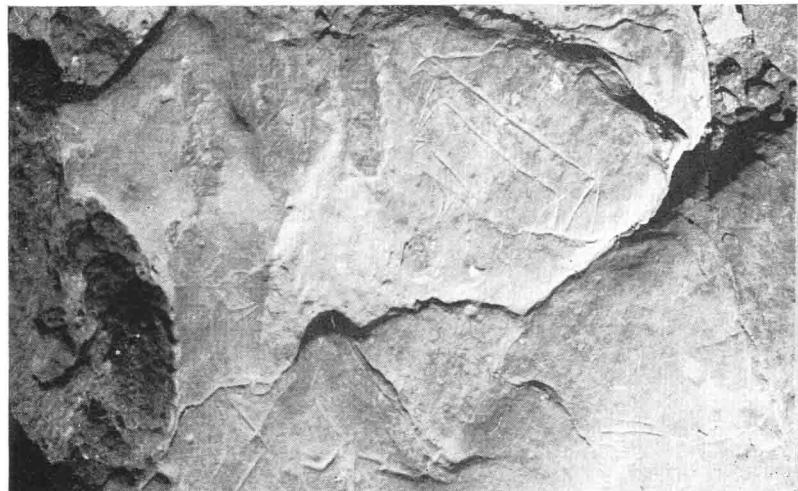
C



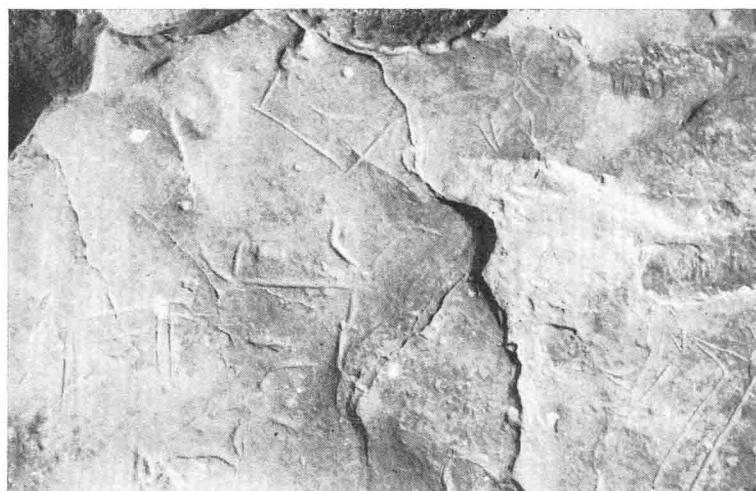
A



A



B



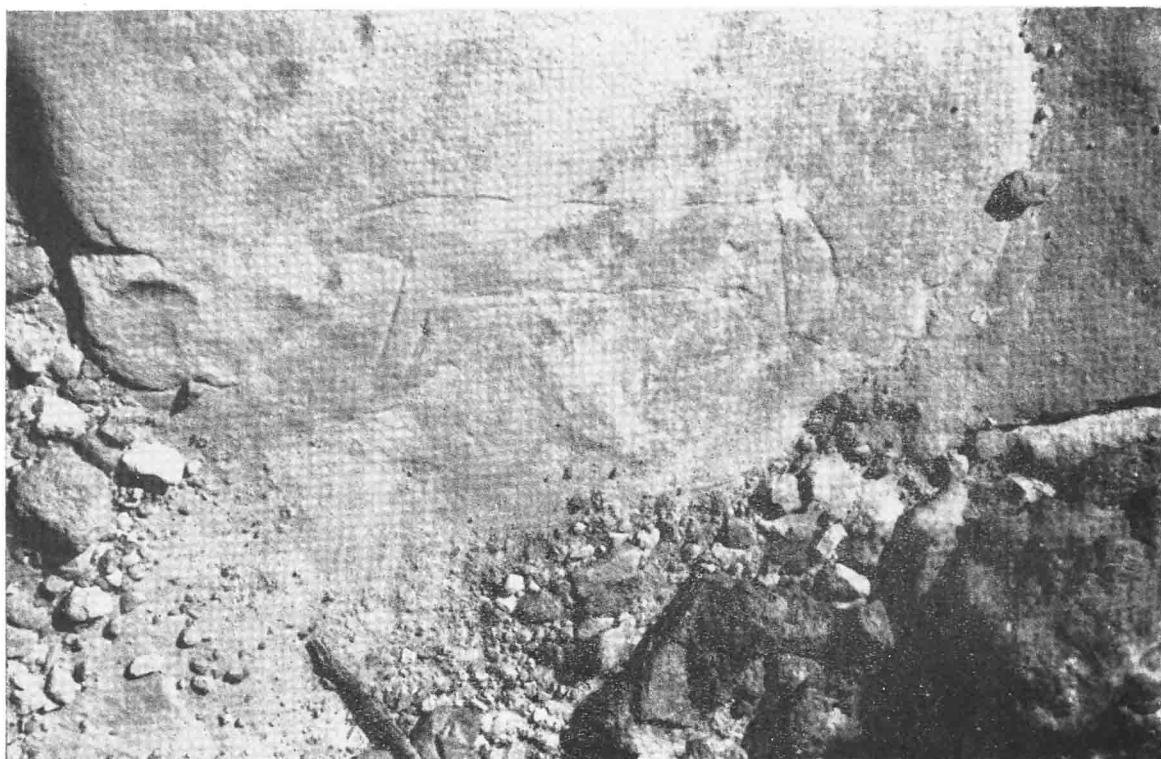
C



B



A



A



B